

Les monnaies pré-augustéennes de Glanum

Gisèle Gentric*, Jean-Claude Richard Ralite**

**Professeur agrégée d'histoire, honoraire*

***Directeur de recherches au CNRS, honoraire*

Résumé : Cette publication est le catalogue complet des 444 monnaies pré-augustéennes et coloniales trouvées sur le site de Glanum et conservées à St-Rémy-de-Provence (Hôtel de Sade et Musée des Alpilles). Elle complète la présentation simplifiée faite en 2024.

Mots-clés : Glanum, monnaies pré-augustéennes, monnaies coloniales.

Title : Pre-augustan coins from Glanum

Abstract: This publication is the complete catalogue of the 444 pre-Augustan and colonial coins found on the site of Glanum and preserved in St-Rémy-de-Provence (Hôtel de Sade and Musée des Alpilles). It completes the simplified presentation made in 2024.

Keywords: Glanum, Pre-Augustan coins, Colonial coins.

Le site de Glanum (St-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) occupé du VI^e s. av. n.è au III^e s. a livré de très nombreuses monnaies, malheureusement souvent disparues dans des collections privées. Les 444 monnaies de ce catalogue sont conservées à St-Rémy. Elles ont toutes été trouvées sur place, à des dates différentes, en surface ou en fouilles. La majorité de la collection existante est conservée à l'Hôtel de Sade et appartient aux collections nationales ; quelques monnaies proviennent du Musée des Alpilles (inventaire M), créé par Pierre de Brun et appartiennent à la collection municipale. La nomenclature est celle du Dictionnaire 2011 (Feugère et Py, 2011) qui donne les principales références.

Une présentation simplifiée de 398 monnaies, massaliètes, gauloises et républicaines romaines a été publiée en 2024¹. Cette publication la complète par un catalogue exhaustif des collections existantes, et inclue les monnaies coloniales.

1. Massalia

1.1. Oboles (Tableau 1, planche 1, n°s1-56)².

1.1.1. Obole à la tête casquée (OBM-2), n°s1-2.

D : tête casquée à gauche (n°1) ou à droite (n°2), le casque orné d'une rouelle.

R : roue à 4 rayons pattés.

¹ Les monnaies pré-augustéennes de Glanum (St-Remy-d-Provence, Bouches-du-Rhône) dans, *Money, its a hit*, Mélanges sonnants et trébuchants offerts à Jean-Marc Doyen, édité par Pierre Cattelain, Christian Lauwers, Eugène Warmenbol, Treignes 2024, p.103-112.

² Des monnaies archaïques du « type d'Auriol » (4 exemplaires) ou « apparentées au type d'Auriol » (5 exemplaires) ont été trouvées à Glanum. Elles sont signalées par Furtwängler 1978 p.36-37. Elles ne font plus partie des collections actuelles.

Ces deux oboles n° 1 et n° 2 appartiennent aux séries préclassiques de Massalia et datent de la fin du V^e s. av. n.è (Chevillon 2018).

1.1.2. Obole MA, tête à droite (OBM-7), n°s3-6

D : tête juvénile à droite

R : roue à 4 rayons, MA dans deux cantons.

1.1.3. Obole MA, tête à gauche (OBM-10 et 11), n°s7-56.

D : tête juvénile à gauche, avec favoris (OBM-10) et sans favoris (OBM-11).

R : roue à 4 rayons, MA dans deux cantons.

La grande majorité des oboles appartiennent à ce groupe. Parmi elles, on peut signaler les oboles 7 à 25 typologiquement proches des types majoritaires sur l'oppidum d'Entremont, avec favoris et revers à lettres bouletées et moyeu saillant (OBM-10-E) et datables de la fin III^e s.-début II^e s. av. n.è³. Les oboles 31 à 40 appartiennent à un groupe stylistiquement très relâché (groupe IV de Brenot 1996) datable de la première moitié du I^{er} siècle av. n.è. Les oboles 41 à 55 ont toujours la tête à gauche, mais leur mauvais état ne permet pas plus de précisions et le n° 56 est une hemi-obole de 0,21g.

Trente-six de ces oboles appartiennent au dépôt monétaire trouvé dans les substructions du portique XXXII, publié par H. Rolland⁴. Sur les 26 monnaies bien identifiables, on note 12 oboles du « type d'Entremont », datables des III^e/II^e s. et 9 oboles du I^{er} s. (groupe IV de Brenot 1996). Un petit pécule de 4 oboles (n°s9-13-31-52) et d'1 drachme (n°71) a également été trouvé au portique XXXII.

1.1.4. Diobole (Tableau 1, planche 1, n° 57)

D : tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque corinthien ; derrière, la lettre B.

R : aigle éployé avec devant en vertical ΜΑΣΣΑ

Ce diobole (DOM-57) est le seul exemplaire conservé dans le médaillier de l'Hôtel de Sade). Un autre exemplaire (DOM-56) est signalé par Rolland 1956 (p.92), mais n'a pas été retrouvé dans les collections.

1.2. Drachmes (Tableau 2, planche 1 et 2, n°s58-77)

D : Buste d'Artemis à droite ou à gauche, arc et carquois.

R : Lion à droite ou à gauche, légendes diverses en exergue et dans le champ.

Les 20 drachmes de ce catalogue appartiennent majoritairement aux séries récentes, émises au I^{er} siècle, absentes de l'oppidum d'Entremont définitivement abandonné vers 90 av.n.è. Seule la drachme n° 58 appartient à une série présente à Entremont⁵. Les monnaies 58, 63 et 68 faisaient partie du dépôt monétaire du portique XXXII, signalé plus haut⁶.

³ Gentric 2021.

⁴ Rolland 1956 fait état de 41 oboles dont l'une au moins appartient au groupe des oboles scyphates de Provence (n°346), d'un diobole qui a disparu, de 4 drachmes dont 3 appartiennent toujours à la collection de l'Hôtel de Sade (n°s 58-63-68), de 71 monnaies de bronze et de 4 monnaies gauloises (dont 2 identifiées n°355 et n°363).

⁵ Gentric 2021 p.199.

⁶ Une 4ème drachme publiée par Rolland 1956 p.90 est désormais manquante ainsi qu'un diobole à la tête d'Athéna casquée avec A et aigle au revers (DOM-56 ; Rolland 1956 p.91).

1.3. Grands bronzes (Tableau 3, planche 2, n°s78-82)

Les monnaies 78 -81 sont des grands bronzes avec tête d'Apollon à gauche et taureau cornupète à droite, datables de la fin III^es. / début II^es (GBM-13/22). Leur mauvais état de conservation ne permet pas de lire la légende ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ à l'exergue du revers. Le n°82 est un grand bronze à la tête d'Athéna au droit et trépied au revers (GBM-23). Son émission se place dans la suite immédiate des grands bronzes au taureau.

1.4. Moyens bronzes (Tableau 3, planche 2, n°s83-113)

D : tête d'Apollon à gauche.

R : taureau cornupète à droite ; ΜΑΣΣΑΛΙ ou ΜΑΣΣΑ à l'exergue.

Les 31 moyens bronzes au taureau (MBM-28/33) sont presque tous peu lisibles, usés ou frustes, ce qui s'explique principalement par la présence du plomb qui caractérise ces séries (*cf* Barrandon / Picard 2007).

1.5. Petits bronzes au taureau cornupète (Tableau 4, planches 3-5, n°s114-304)

1.5.1. Tête d'Apollon à gauche (n°s114-121)

D : tête d'Apollon à gauche.

R : taureau cornupète à droite.

Les petits bronzes avec la tête à gauche sont beaucoup moins nombreux que ceux avec la tête à droite. Les exemplaires 114 et 115 appartiennent au type PBM-29/30 du Dictionnaire 2011 : le taureau est semblable à celui des grands bronzes et moyens bronzes, avec la tête nettement ramenée en oblique (type A de Gentric 1987) et ΜΑΣΣΑ à l'exergue. Les exemplaires 116 et 117 appartiennent au type PBM-34 : la tête a l'oreille apparente « en corne de bélier », le taureau est de type A avec en exergue la légende ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ. Les exemplaires 118-121 (PBM-35) ont toujours la tête à gauche, mais avec une lettre dans le champ du droit ; le taureau du revers est désormais de type B (tête de face et queue relevée en boucle) et la légende longue en 2 parties ΜΑΣΣΑ/ΛΙΗΤΩΝ.

1.5.2. Tête d'Apollon à droite (n°s122-304)

D : tête d'Apollon à droite.

R : taureau cornupète à droite.

Un premier groupe (n°s122-127) associe une tête à oreille apparente « en corne de bélier », comme dans le PBM-34 ci-dessus, mais tournée vers la droite, avec un taureau de type A et la légende ΜΑΣΣΑ/ΔΑ ou ΛΑ (PBM-47-7).

Un deuxième groupe (n°s128-212) se caractérise par un taureau de type B (pattes postérieures écartées, tête de face et queue relevée en boucle), à l'intérieur duquel se distinguent des sous-groupes :

- PBM-39/40 à légende longue ΜΑΣΣΑ/ΛΙΗΤΩΝ (n°s 128-153) ; les PBM-39 sont souvent de bonne qualité avec un différent au droit ; les PBM-40 ont une lettre ou un monogramme derrière la tête.
- PBM-45, à légende ΜΑΣΣΑ et un motif à l'exergue, souvent une palme (n°s154-157).
- PBM-46 et 47 à légende ΜΑΣΣΑ et 1 lettre (PBM-46) ou 2 lettres (PBM-47) à l'exergue (n°s 158-166).

- PBM-50 à légende ΜΑΣΣΑ/ΛΙΑ, dans lequel il est difficile de ne pas voir le nom de la cité émettrice (n°s 167-176).

Le mauvais état de conservation de beaucoup de monnaies ne permet pas toujours de préciser le type à l'intérieur de ce deuxième groupe (PBM-39/50, ou 40/50, n°s 177-212).

Un troisième groupe (n°s 213-229) montre un changement dans le type du taureau avec un taureau de type C (Gentric 1987), caractérisé par les pattes postérieures parallèles et la queue relevée parallèle au dos.

- PBM-53 : derrière une tête au long cou, 2 lettres Σ ou Ξ et au revers ΜΑΣΣΑ/2 lettres dont la première est pratiquement toujours le Σ ou le Ξ du droit (n°s 213-221).
- PBM-65/66 semble être une évolution du type précédent. Le droit a une lettre ou un monogramme devant la tête ; le taureau a les pattes postérieures parallèles et la queue relevée au-dessus du dos, mais avec la tête munie de deux petites cornes rondes et d'un mufle bouleté (type D de Gentric 1987) ; la légende est ΜΑΣΣΑ/3 lettres à l'exergue (n°s 222-229).

Enfin un groupe important de 75 monnaies n'ont pas pu être classées, en raison de leur mauvais état de conservation (PBM-X, n°s 230-304⁷).

1.6. Petits bronzes au taureau passant PBM-67 (Tableau 4, planche 5 n°s 305-309)

D : tête d'Apollon à gauche, à longue tresse descendant sur la nuque, lettres possibles dans le champ.
R : taureau passant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, lettre devant le taureau et à l'exergue.

Les petits bronzes au taureau passant ont une carte de répartition qui privilégie la rive droite du Rhône ; ils sont également nombreux à Cavaillon (Gentric *et al.* 2018-b) et sont absents à proximité de Marseille, à La Cloche (Gentric *et al.* 2018-a)). La question s'est posée d'une émission par ou pour les Arécomiques (Richard 1993 ; mise au point dans Dictionnaire 2011, p.150 et Mescle /Chevillon 2018). Cette répartition semble parallèle à celle du PBM-53, qui présente aussi une tête à la longue tresse, mais tournée vers la droite. Le droit des PBM-67 se retrouve également sur les petits bronzes nîmois à légende ΝΑΜΑΖΑΤ.

1.7. Très petits bronzes au taureau (Tableau 4, planche 5-6 n°s 310-315)

D : tête d'Apollon à droite (PBM-97) ou à gauche (PBM-98).
R : taureau cornupète à droite, légende au-dessus du taureau ou à l'exergue.

Ces très petits bronzes à métrologie très faible ont été mis en évidence par L. Chabot à La Cloche (Chabot 2001 et Gentric *et al.* 2018-a) qui a proposé le nom de *kollyboi*. Ils ont ensuite été signalés sur d'autres sites.

1.8. Petit bronze tardif (Tableau 4, planche 6, n°316)

D : tête casquée à droite.
R : aigle éployé à droite, ΜΑCΑ ou ΜΑΣΣΑ verticale à droite.

Ce petit bronze appartient aux séries tardives qu'on considère comme ayant été émises après la chute de Marseille en 49 av.n.è.

⁷ Ils n'apparaissent pas sur les planches photographiques.

2. Gaule du sud⁸

2.1. Nîmes et les Arécomiques (Tableau 5, planche 6, n°s317-336)

2.1.1. *Petit bronze au sanglier n°317 (NIM-2698)*

D : tête à gauche, avec de longues boucles dans le cou.

R : sanglier à gauche ; NAM au-dessus, ΣAT à l'exergue.

2.1.2. *Obole NEM COL n°318 (NIM-2718)*

D : tête casquée à droite

R : dans une couronne de palmes NEM COL sur deux lignes.

2.1.3. *Petit bronze « à la colonie sacrifiant » n°s319-323 (NIM-2735)*

D : tête casquée à droite ; S derrière.

R : figure féminine debout à gauche, appuyée sur une colonne ; elle tient une patère au-dessus de 2 serpents ; NIMCOL ou NEMCOL verticale à droite.

2.1.4. *Petit bronze arécomique « au personnage en toge » n°s324-335 (VLC-2677).*

D : tête à droite, cheveux tressés en diadème et tresse dans le cou ; VOLCAE derrière.

R : personnage en toge, palme à gauche, AREC verticale à droite.

2.1.5. *Petit bronze arécomique à l'aigle n°336 (VLC-2657).*

D : tête à droite à la chevelure bouclée ; monogramme AR devant.

R : aigle prenant son envol, tête à gauche ; VOLC à l'exergue.

Le monnayage de Nîmes et des Volques arécomiques, antérieur à la période augustéenne est assez bien représenté par la succession chronologique de leur monnayage. Seule une monnaie à légende grecque NAMAΣAT, est datée du début du I^{er} s. av.n.è.. ; au milieu du siècle, le nouveau statut accordé par Rome à la ville de Nîmes apparaît sur la légende de l'obole et des petits bronzes NEM COL. La romanisation apparaît aussi sur les petits bronzes des Volques arécomiques, dont Nîmes est la capitale par le motif du personnage en toge.

2.2. Monnaies de Provence (Tableau 5, planche 6, n°s337-354)

2.2.1. *Drachme des Glaniques (n°337)*

D : dans un grènetis, une tête féminine à gauche, probablement Déméter, avec une chevelure en larges boucles, portant en couronne un épi, avec un pendentif à trois pendeloques à l'oreille gauche et un collier de perles autour du cou.

R : dans un cercle continu, un taureau bondissant à gauche, les pattes antérieures tendues vers l'avant, la tête de face, la queue en retour sur l'échine ; au-dessus un roseau et un monogramme de lettres grecques liées : ΠΝ⁹. A l'exergue, sur une ligne de sol double, en lettres grecques : ΓΛΑΝΙΚΩΝ.

⁸ Le terme de Gaule du sud concerne ici la Basse vallée du Rhône, le Languedoc oriental et la Provence, à l'exclusion du Languedoc occidental fortement marqué par les influences ibériques.

⁹ Pour Mescle et Chevillon 2013, ce monogramme doit être lu Π Τ Ν.

Cette drachme conservée à la BNF (n°2247) a été trouvée en 1824 par le marquis de Lagoy (*cf supra*) qui précise que la monnaie a été découverte « il y a déjà plusieurs années » sur l'emplacement de Glanum au milieu de ses ruines. Elle a été étudiée par H.Rolland en 1933. L'hôtel de Sade possède seulement une galvanoplastie de cette monnaie¹⁰. Un autre exemplaire, de même coin de droit et de revers a été trouvé en Provence dans la région d'Aubagne¹¹ qui connut une première publication en octobre 1980¹² suivie d'une présentation à la Société Française de Numismatique en novembre 1980¹³. Ce nouvel exemplaire (2.18g) des mêmes coins de droit et de revers que celui de 1824 (dont le poids, repris à cette occasion, n'est pas de 2.22 g mais de 1.85g) permet de compléter les excentrations précédentes et d'en fixer tous les détails. La datation proposée se situe entre le milieu du II^{ème} siècle et la fin de ce siècle ou le début du I^{er} siècle avant n.è. et l'émission une production locale qui ne se rattache ni aux types ni à la métrologie de Marseille. Ces deux exemplaires, de poids très distincts, ne permettent pas de proposer un rattachement métrologique à telle ou telle émission voisine ou romaine.

2.2.2. *Obole de Glanum (n°338)*

D : tête juvénile à droite, monogramme Π T N, non visible ici.

R : roue à 4 rayons, MA dans deux cantons, globule sur le rayon situé au-dessus du M, à peine visible.

Cette monnaie a été étudiée et publiée par Mesclé/Chevillon 2013 (n°17) et faisait partie du petit dépôt monétaire publié par H.Rolland 1956 (p.94, n°1).

2.2.3. *Petit bronze d'Avenio n°339 (AVI-2519)*

D : tête à droite, caducée derrière, lettre A devant.

R : taureau debout à droite, AOYE au-dessus.

2.2.4. *Petits bronzes de Cabellio*

n°s 340-341 (CAV-2572)

D : tête féminine à droite dans une couronne de myrte, CABE devant.

R : tête masculine à droite, coiffée d'un casque à cornes, COL devant.

n°s 342-343 (CAV-2556)

D : buste tourelé à droite, COL derrière, CABE devant.

R : corne d'abondance entourée par la légende IMP CAESAR AVGVST COS XI.

2.3. Le monnayage péri-massaliète (Tableau 5, planche 6, n°s344-354)

2.3.1. *Oboles péri-massaliètes n°s 344-347 (OBP-)*

D : tête globuleuse, informe.

R : trait vertical ou traces d'une croix.

¹⁰ C'est la photo de la galvanoplastie qui figure sur la planche 6.

¹¹ Mesclé/Chevillon 2013 précisent que cette monnaie « ancienne collection AK a été trouvée, en 1979, dans la vallée de l'Huveaune, près d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) ».

¹² Reynaud 1980, p.39. L'auteur pense qu'il s'agit d'une frappe spéciale, « en petit nombre d'exemplaires, pour offrir à des magistrats ou à des visiteurs de marque », sur un étalon distinct de celui de l'atelier de Marseille dont elle ne relève pas.

¹³ Richard *et al* 1980, p. 769-772.

Ces oboles ont la particularité d'avoir un revers concave ; on parle d'oboles scyphates (Deroc 1982 et 1983).

2.3.2. *Petits bronzes d'inspiration massaliète.*

Petit bronze des Samnagenses n°348 (SAM-2262)

D : tête laurée à droite

R : taureau cornupète à droite ; au-dessus ΣAMNA ; ΓHT à l'exergue.

PBI-X, n°s349-350

D : tête à droite.

R : taureau à droite

Parmi ces trois petits bronzes d'inspiration massaliète, seul le n°348 peut être attribué à un peuple particulier, les Samnagenses ou Samnagètes qui pourraient avoir comme origine le site antique de Murviel-lès-Montpellier (Hérault)¹⁴. Il n'est pas exclu que d'autres PBI se soient glissés dans la masse des PBM-X en mauvais état, catalogués plus haut.

2.4. Potins méridionaux (Tableau 5, planche 6, n°s351-354)¹⁵.

Quatre potins habituels sur les sites du midi sont conservés à l'Hôtel de Sade, un potin à légende MA (n°351-PTM-110) appartenant au dépôt monétaire du portique XXXII, un potin au long cou (n°353-PTM-233)¹⁶, un potin aux croissants (n°354-PTM-331) et un potin indéterminé (n°352) qui pourrait être une variante du potin MA, avec la tête à droite.

3. Vallée du Rhône (Tableau 6, planche 7 n°s355-356).

Seules deux monnaies d'argent de la vallée du Rhône sont actuellement présentes dans les collections nationale et municipale de St-Rémy. L'une est au cheval libre galopant portant peut-être la légende nord-italique IAZUS (n°355), l'autre est au type du bouquetin. (n°356). Une monnaie au bouquetin (groupe II de Deroc 1983) a été trouvée à Entremont dans un niveau 2b (-140-123)¹⁷, ce qui suggère une datation antérieure à celle proposée par Deroc 1983 et Van der Wielen 1999. Les cartes de répartition des trouvailles montrent pour toutes les monnaies d'argent de la vallée du Rhône, deux foyers de concentration, au nord chez les Allobroges, au sud chez les Cavares, d'où les hésitations sur l'attribution du peuple émetteur.

4. Gaule interne (Tableau 7, planche 7 n°s357-367).

Onze monnaies sont originaires de Gaule interne. Cinq d'entre elles sont originaires du centre-est avec un petit bronze carnute à l'aigle (n°357), un petit bronze biturige (n°358), très commun sur les sites du midi de la Gaule et trois potins turones « à la tête diabolique » (n°s359-361). Trois monnaies viennent du Nord-Nord-est de la Gaule : le n° 362 est un petit bronze des Rèmes, le n°363 un potin au sanglier attribué aux Lingons et le n° 364 un potin à la grosse tête originaire du centre est. Les petits bronzes 365 (à légende GERMANVS INDVTILLI) et 366 (légende SEX FT POM) sont déjà des productions gallo-romaines, circulant en même temps que les soldats, le premier surtout dans le nord de la Gaule et le second dans le sud. Le n°367 n'a pas été identifié.

¹⁴ Richard/Gayraud 1982 ; Christol/Thollard 2010.

¹⁵ Sur ces potins méridionaux, voir Laroza 2000.

¹⁶ Voir la mise au point sur ces potins, Gentric 2023

¹⁷ Gentric 2021 p.208.

5. Ibérie (Tableau 8, planche 7 n°s368-377).

Dix monnaies proviennent de la Péninsule ibérique et des Baléares. Trois d'entre elles proviennent de l'intérieur de la Péninsule, six d'Ebusus et une d'Ampurias. Seule la présence de monnaies de bronze d'Ebusus est notable et on peut considérer que ces monnaies sont parvenues en Provence par le canal de Marseille grâce au commerce maritime, comme celles qui ont été découvertes dans le Sud de l'Italie (Stannard 2013). S'agissant d'espèces en bronze, elles n'ont la valeur que de modestes divisions au même titre que les petits bronzes de Marseille. Quant à la monnaie d'Ampurias, elle date de l'époque impériale, avec le D[ecreto] D[ecurionum], et s'est trouvée associée à la diffusion des bronzes impériaux (Villaronga 2011 p.187-194).

6. République romaine (Tableau 9, planches 7-8 n°s378-399)

6.1. Asses

D : tête de Janus bifrons

R : proue à droite, motif ou légende au-dessus ; ROMA à l'exergue.

Parmi les sept asses de la République romaine à la tête de Janus et à la proue, le n° 378 au poids de 30,2g pourrait être un as sextantaire léger, émis avant les asses onciaux (n°s379-383) dont la série débute vers 170 av.n.è. L'as n° 384 a un poids anormalement faible correspondant à la norme de la série semi-onciale émise à partir de 91 av.n.è. Les exemplaires 385 à 389 ont été coupés en 2 ou en 4 pour constituer des divisions.

6.2. Monnaies d'argent.

Sur les 10 monnaies d'argent, sept sont des deniers émis principalement dans la deuxième moitié du I^{er} s. av.n.è., à l'exception des exemplaires 390 (fin du III^e s) et 391 (début du I^{er} s.). Les deux quinaires 397 et 399 sont du monétaire C.EGNATVLEIVS (début du I^{er} s.) et le n°399 est un sesterce fourré émis en 46 av.n.è.

7. Monnaies coloniales (Tableau 10, planche 9-10 n°s400-444)

7.1. Asses de Nîmes

D : deux têtes adossées, d'Agrippa portant la couronne rostrale à gauche et d'Octave Auguste à droite ; IMP DIVI F.

R : crocodile enchaîné à une palme ; COL NEM.

Type 1 : Auguste à la tête nue [- 27/-9]

Type 2 : Auguste à la tête laurée [-9-8/-3]

Type 3 : Auguste à la tête laurée ; légende PP (-2 ou +10/+14)¹⁸

La collection comprend douze exemplaires du type 1, quatre exemplaires du type 2, deux du type 2 ou 3, neuf exemplaires du type 3 et quatorze exemplaires indéterminés. Parmi ces 41 asses, onze sont coupés en 2 et un en 4.

¹⁸ Les asses coloniaux ne sont pas étudiés dans le Dictionnaire 2011. Les références sont : Giard 1971, Besombes 2008, RPV 522-526 pour les asses de Nîmes.

7.2. Monnaies de Lyon

Le n° 441 est un un *Dupondius* à la proue émis en 36 av.n.è. et le n°442 est un as à l'autel de Lyon émis en 2 av- 4 ap.n.è. (Giard 1988 p.211). Les monnaies de Lyon à l'autel ont connu un développement considérable avec une extension plutôt vers le Nord et l'Est de la Gaule alors que ce sont les monnaies de Nîmes au crocodile qui ont dominé la circulation de la région.

7.3. Monnaies de Vienne.

Les n°s 443 et 444 sont des *Dupondii* de Vienne, émis en 36 av.n.è (RPC 317) avec au droit, les têtes accolées de César et Auguste et au revers une proue de bateau avec CIV au-dessus. Les monnaies coloniales de Vienne sont abondantes et, coupées en deux comme ici avec la seule tête de César visible, elles ont servi de divisionnaires dans le système monétaire augustéen.

	argent	bronze	potin	Total par zone	% par zone
MASSALIA				316	79,2
oboles	56				(17,7)
diobole	1				
drachmes	20				(6,3)
GB		5			(1,6)
MBTC		29			(9,1)
PBTC		191			(60,4)
PBTP		5			(1,6)
TPB		6			(1,9)
PB tardif		1			
GAULE DU SUD				38	9,5
Nîmes et Arécomiques	1	19			
Glanum	2				
Avenio		1			
Cabellio		4			
périmassaliètes	4	3			
potins			4		
VALLEE du Rhône	2			2	0,5
GAULE interne		5	6	11	2,7
IBERIE		10		10	2,5
REPUBLIQUE ROMAINE	10	12		22	5,5
TOTAL	96	291	10	399	
%	24,3	73	2,5		
Asses coloniaux				45	
Nîmes		41			
Lyon		2			
Vienne		2			
TOTAL				444	

Figure 1

Les pourcentages en italiques et entre parenthèses sont calculés non par rapport au total, mais par rapport à la zone à laquelle ils appartiennent,

GB = grands bronzes

PB = petit bronze

MBTC = moyens bronzes au taureau cornupète

TPB = très petits bronzes

PBTC = petits bronzes au taureau cornupète

PBTP = petits bronzes au taureau passant

Faciès et circulation monétaire (cf. Figure 1)

Les 444 monnaies de cet ensemble ne constituent qu'une partie des monnaies trouvées sur le site de Glanum, mais peuvent être considérées comme un échantillon représentatif de la circulation monétaire sur le site. La plupart n'ont malheureusement pas été recueillies en stratigraphie et il n'est donc pas possible de faire une étude chronologique de cette circulation monétaire. Ce catalogue inclut 45 monnaies coloniales, principalement des asses de Nîmes, mais aussi de Lyon et de Vienne, mais notre analyse ne portera que sur les 399 monnaies antérieures à ces émissions fortement romanisées.

Presque les $\frac{3}{4}$ des monnaies sont en bronze, $\frac{1}{4}$ en argent et 10 monnaies sont des potins.

La répartition des domaines d'émission est marquée par la prédominance écrasante de Marseille (79%). Les monnaies de la Gaule du sud représentent moins de 10% de l'ensemble, avec surtout des monnaies de Nîmes et des Arécomiques ; les cités voisines d'Avenio et de Cabellio ne sont représentées que par quelques monnaies et on trouve également quelques oboles ou petits bronzes périnassaliètes et quelques potins locaux. Dans l'état actuel de la collection, la vallée du Rhône n'est représentée que par 2 monnaies ; les monnaies « étrangères » viennent de Gaule interne (11 ex.) ou d'Ibérie (10 ex) et on constate l'absence complète de monnaies du Languedoc, monnaies à la croix ou bronzes ibéro-languedociens. La république romaine est assez bien représentée avec 22 monnaies (5,6% de l'ensemble), partagées entre asses à tête de Janus et monnaies d'argent (deniers et quinaires).

	Glanum	Cavaillon	Entremont	La Cloche	St-Pierre-lès-Martigues	Brignon	Bollène	Enserune
Massalia	79%	66,60%	98,90%	81,20%	89,00%	58,90%	70%	26,90%
Nîmes et arecomiques	5%	9,80%	0	0	0,60%	21,40%	10,50%	5,70%
Gaule du sud (hors Nîmes)	4,60%	10,20%	0,00%	8,90%	3,50%	9,60%	15,50%	2,00%
Vallée du Rhône	0,50%	1,20%	0,24%	0,10%	0	0,60%	6,70%	0
Languedoc occidental	0	0	0	0,20%	0	1,40%	0,20%	31,20%
Gaule interne	2,80%	1,60%	0,04%	2,7	0,60%	4,20%	3,50%	2,50%
Ibérie	2,50%	0	0	0,60%	1,70%	0,60%	0,40%	8,40%
République romaine	5,60%	1,20%	0,80%	1,20%	2,90%	3,40%	0,90%	22,90%
autres*	0	0,10%	0	0,50%	1,15%	0	0	0,20%
Nombre de monnaies	391	763	2056	1578	173	355	461	913

*Grèce, Afrique du nord

Figure 2

La comparaison avec quelques sites voisins est intéressante¹⁹ (**Figures 2 et 3**). La domination de Massalia est générale sur tous les sites de la basse vallée du Rhône ; on peut mettre de côté le cas d'Entremont (presque 99% de monnaies massaliètes) abandonné au tout début du I^{er} s. av.n.è., à une époque où la monnaie dans la région est une quasi-exclusivité de Massalia. Pour les autres sites, les monnaies massaliètes représentent entre 59 et 89% des trouvailles, Glanum se situant au milieu avec presque 79%. Les monnaies de Nîmes et des Volques arécomiques sont logiquement nombreuses à Brignon, proche de Nîmes, bien présentes à Glanum, comme à Bollène et Cavaillon, mais absentes ou quasi absentes à La Cloche et St-Pierre-lès-Martigues, proches de Massalia. Pas de circulation monétaire ouest/est, car les monnaies du Languedoc occidental (ibéro-languedociennes ou monnaies à la croix, à l'exception de la variété arécomique « à la tête de nègre ») sont absentes ou très rares dans cette zone, à l'exception de Brignon sur la rive droite du Rhône. Les monnaies de la République romaine sont présentes partout en petit nombre, un peu plus nombreuses à Glanum (5,6%) qu'ailleurs. Les monnaies étrangères proviennent de Gaule interne ou d'Ibérie, toujours en petit nombre, celles-là un peu plus nombreuses que celles-ci, à l'exception de St-Pierre-lès-Martigues où la situation est inversée. Pour mémoire, la comparaison avec Ensérune montre qu'on n'est pas dans le même espace de circulation monétaire. Sur cet oppidum du Languedoc occidental, les monnaies de Massalia ne représentent qu'un peu plus du quart des trouvailles ; le tiers des monnaies sont originaires de la zone (monnaies ibéro-languedociennes et monnaies à la croix), les monnaies de la République romaine sont nettement plus nombreuses qu'en basse vallée du Rhône (22%), les monnaies étrangères ibériques sont beaucoup plus nombreuses (8,4%) que les monnaies de Gaule intérieure (2,4%).

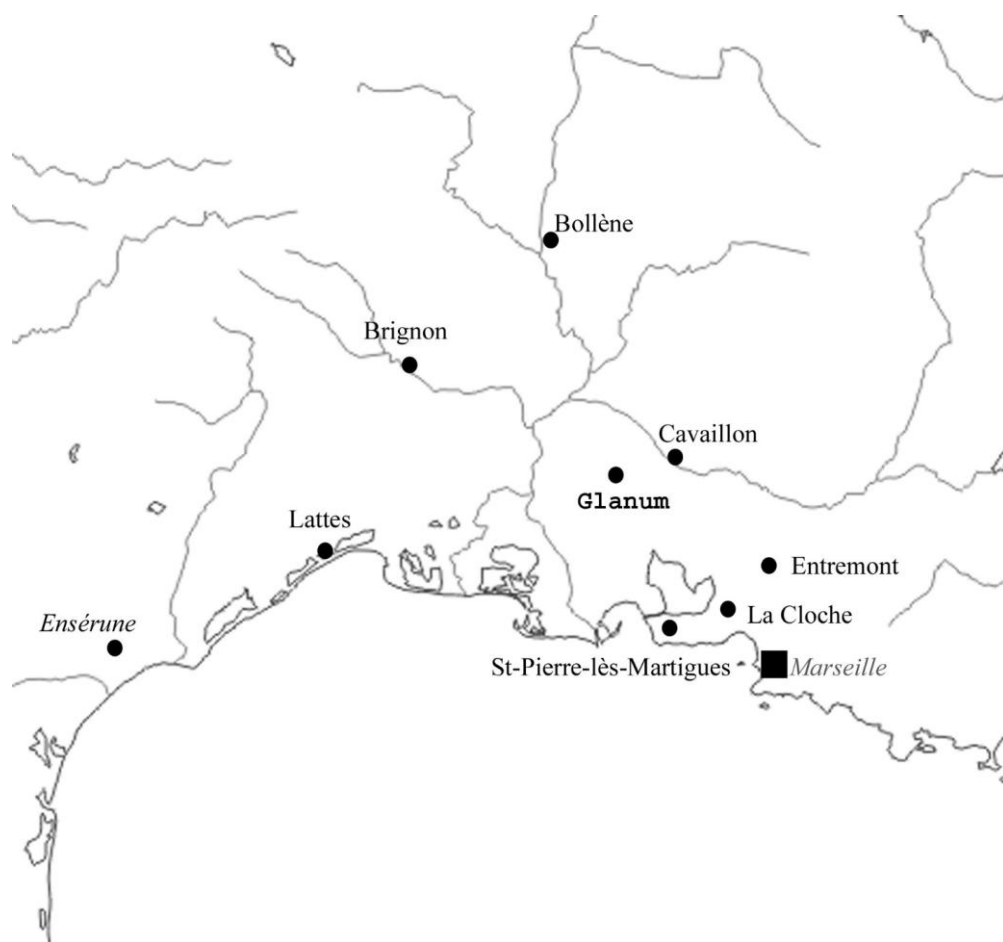


Figure 3

¹⁹ Les pourcentages sont établis à partir des études suivantes : Cavaillon (Gentric *et al* 2018-b) ; Entremont (Gentric 2021) ; La Cloche (Gentric *et al* 2018-a) ; St-Pierre-lès-Martigues (Gentric/Lagrand 1981) ; Brignon (Gentric/Richard Ralite 2014) ; Bollène (Gentric 1981). Py 2006 p.1186 et sq compare le faciès de Lattes avec d'autres sites du midi et constate les parentés de faciès avec les sites de la Basse vallée du Rhône et de Provence occidentale comme Glanum.

Conclusions

L'alimentation monétaire de Glanum doit tout à Marseille qui a exercé sur son environnement un impérialisme dans le domaine commercial et culturel, durant de longs siècles. Que les sites voisins de cette cité aient été de vraies dépendances (« les villes de Marseille ») ou qu'elle ait pu y établir des sortes de « concessions » comme les occidentaux en Chine ou de comptoirs, Marseille sera un emporion en Méditerranée occidentale voué à l'import-export.

L'émission des Glaniques s'inscrit-elle dans cette perspective et a-t-elle été produite par l'atelier monétaire de Marseille ou bien par du personnel de graveurs massaliètes, à Glanum même ? Les deux exemplaires connus, issus des mêmes coins, n'apportent pas de réponse directe mais rattachent l'émission au monde grec.

Cette forte influence massaliète, très attestée dans le domaine des produits commerciaux, s'est-elle aussi exercée dans le domaine culturel, artistique ou religieux ? Il reste difficile d'en juger pour les périodes antérieures à l'Empire mais il est clair que l'influence des populations autochtones ou voisines sur la monnaie ne se perçoit pas ici, comme on peut le voir, par exemple sur l'oppidum de La Cloche.

La dominante absolue du monnayage massaliète a été largement constatée en Provence mais aussi sur la rive droite du Rhône jusqu'à l'Orb au-delà duquel les séries d'argent du Sud-Ouest et les séries ibériques prennent le dessus. Cette dominante a pu s'exercer directement avec, éventuellement, le relais de la « sous-colonie » d'Agde.

Jusqu'à César, Marseille sera donc la « capitale » de la Gaule du Sud, avant Narbonne, et la tête de pont de l'hellénisme vers l'Europe centrale dont le spectaculaire vase de Vix a, depuis longtemps, révélé la richesse.

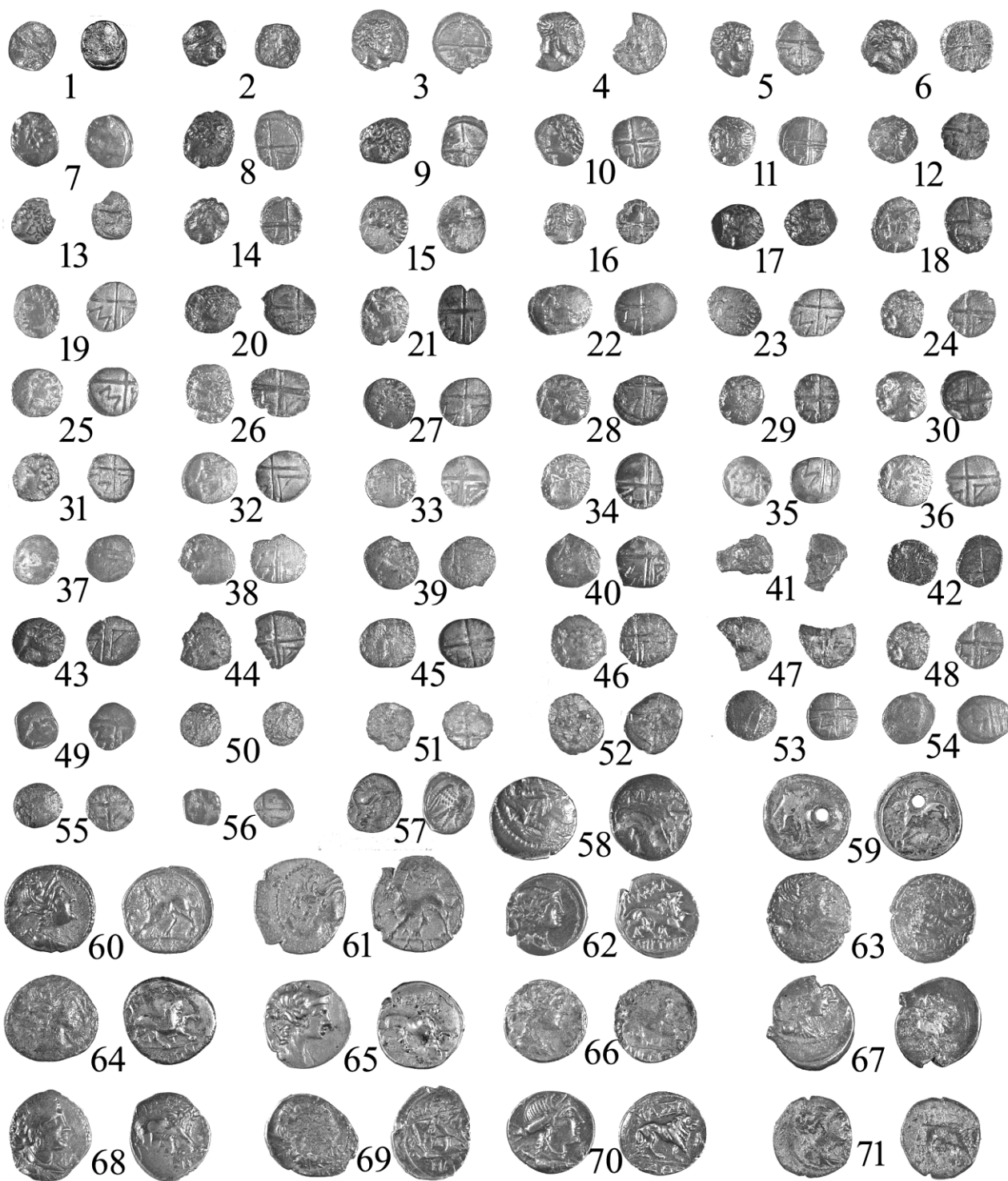


Planche I

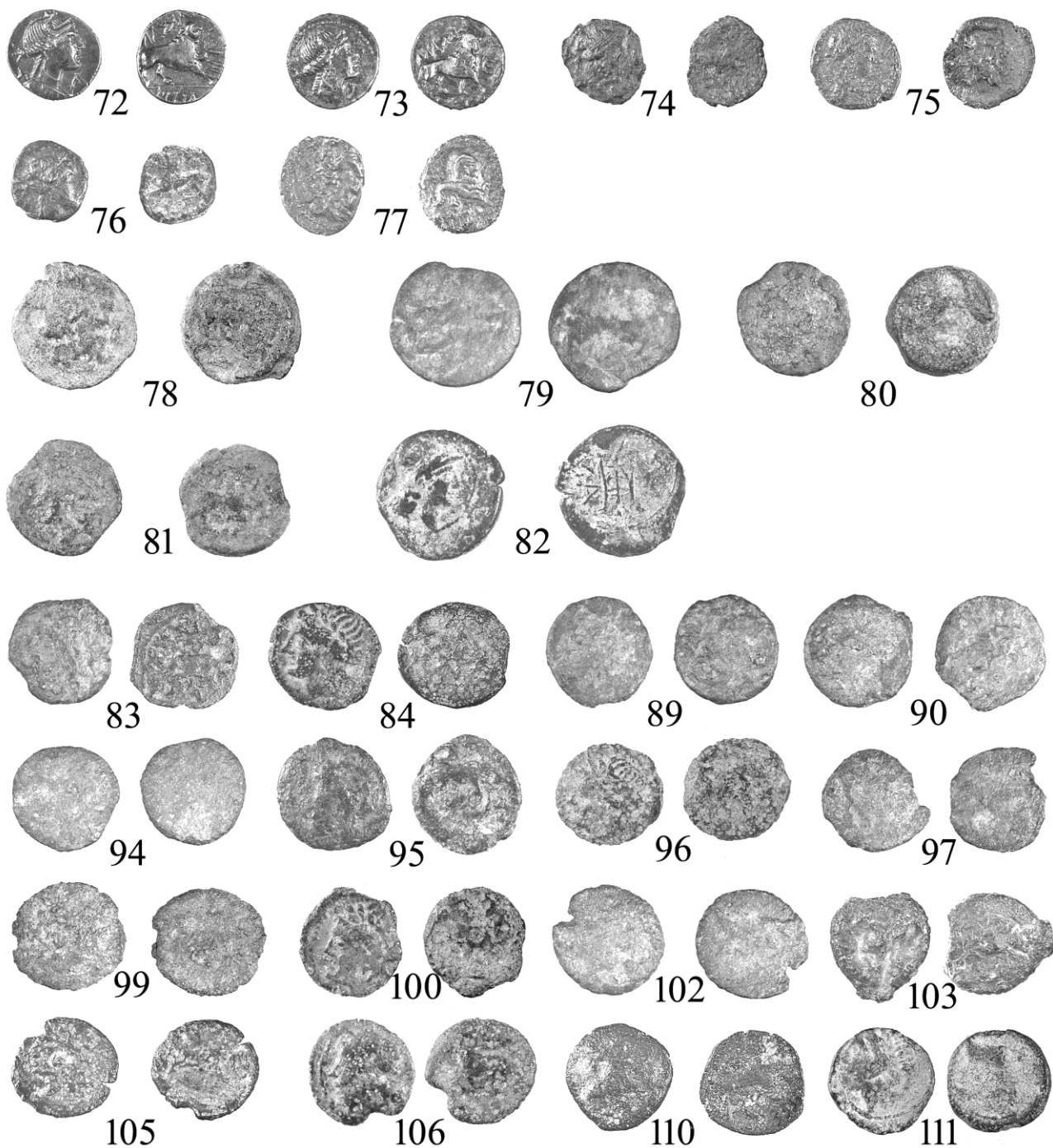


Planche II

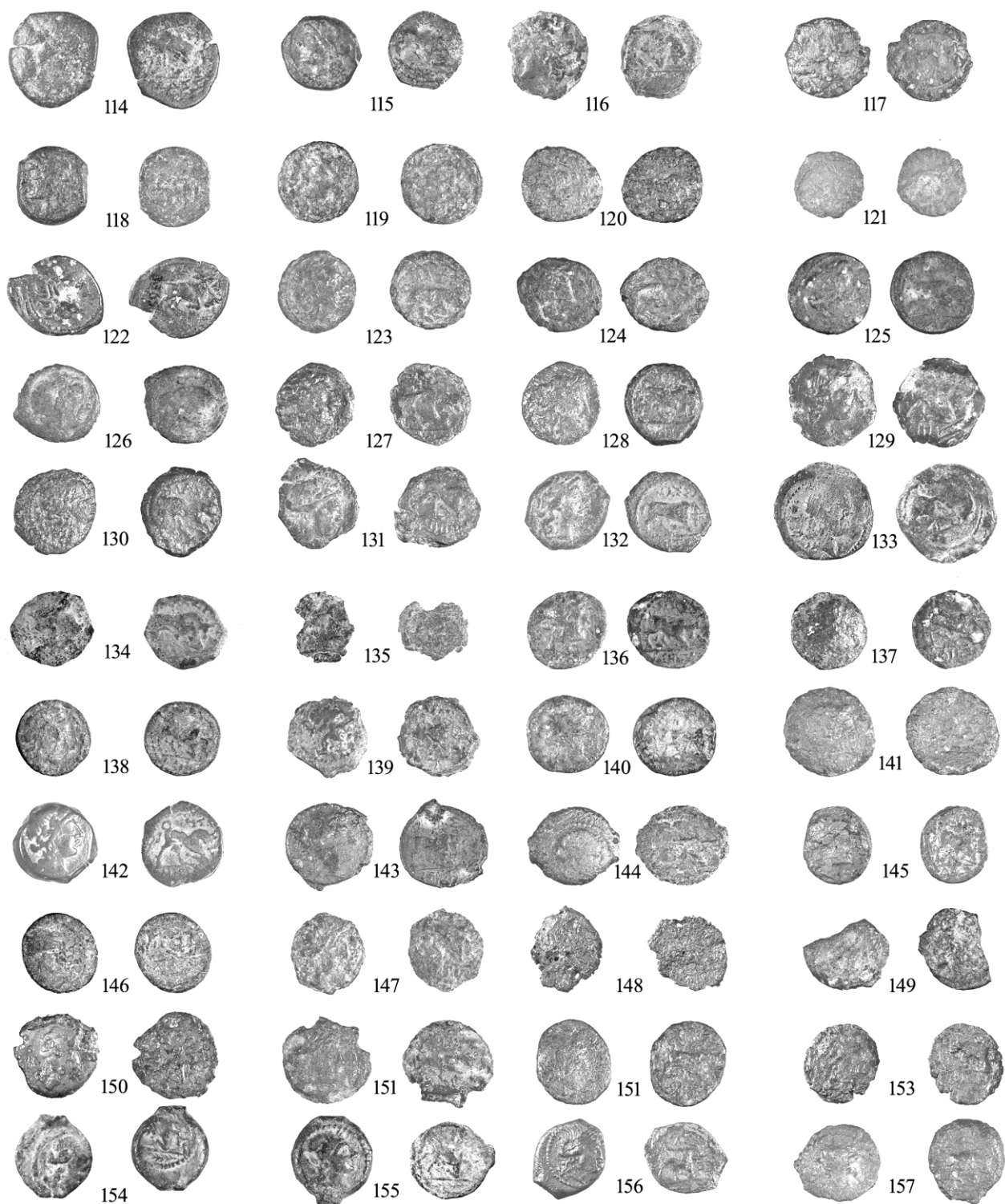


Planche III

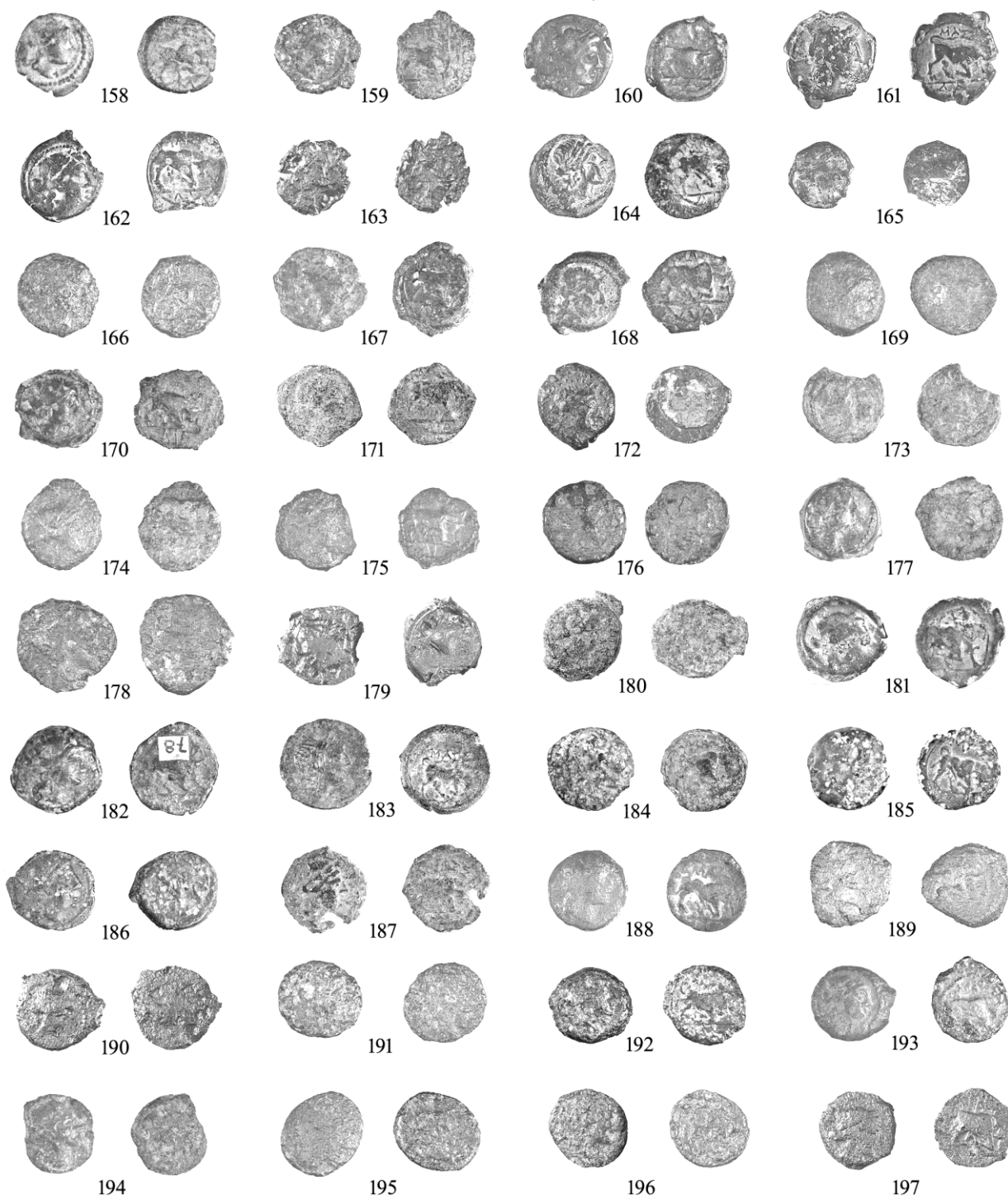


Planche IV

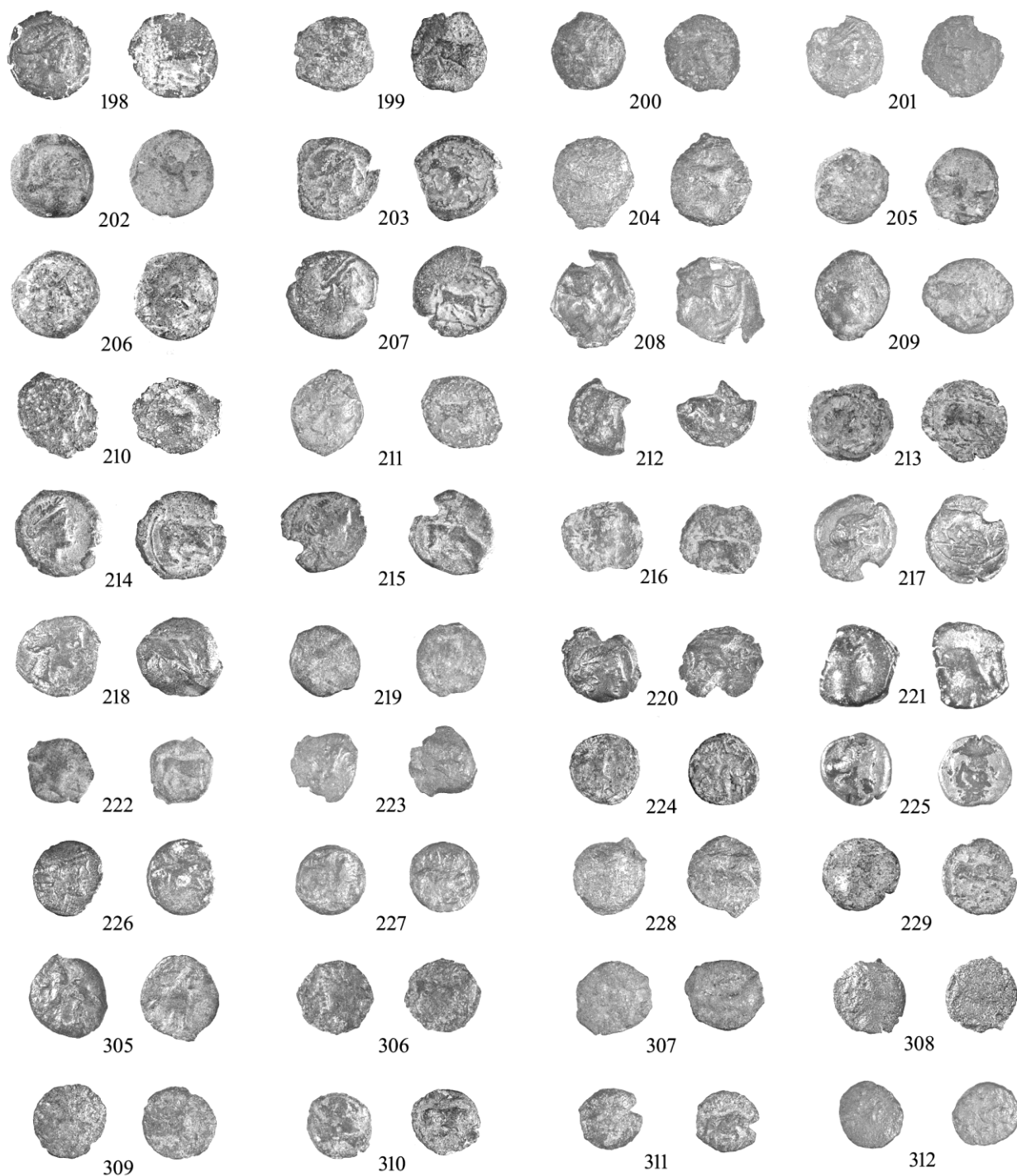


Planche V

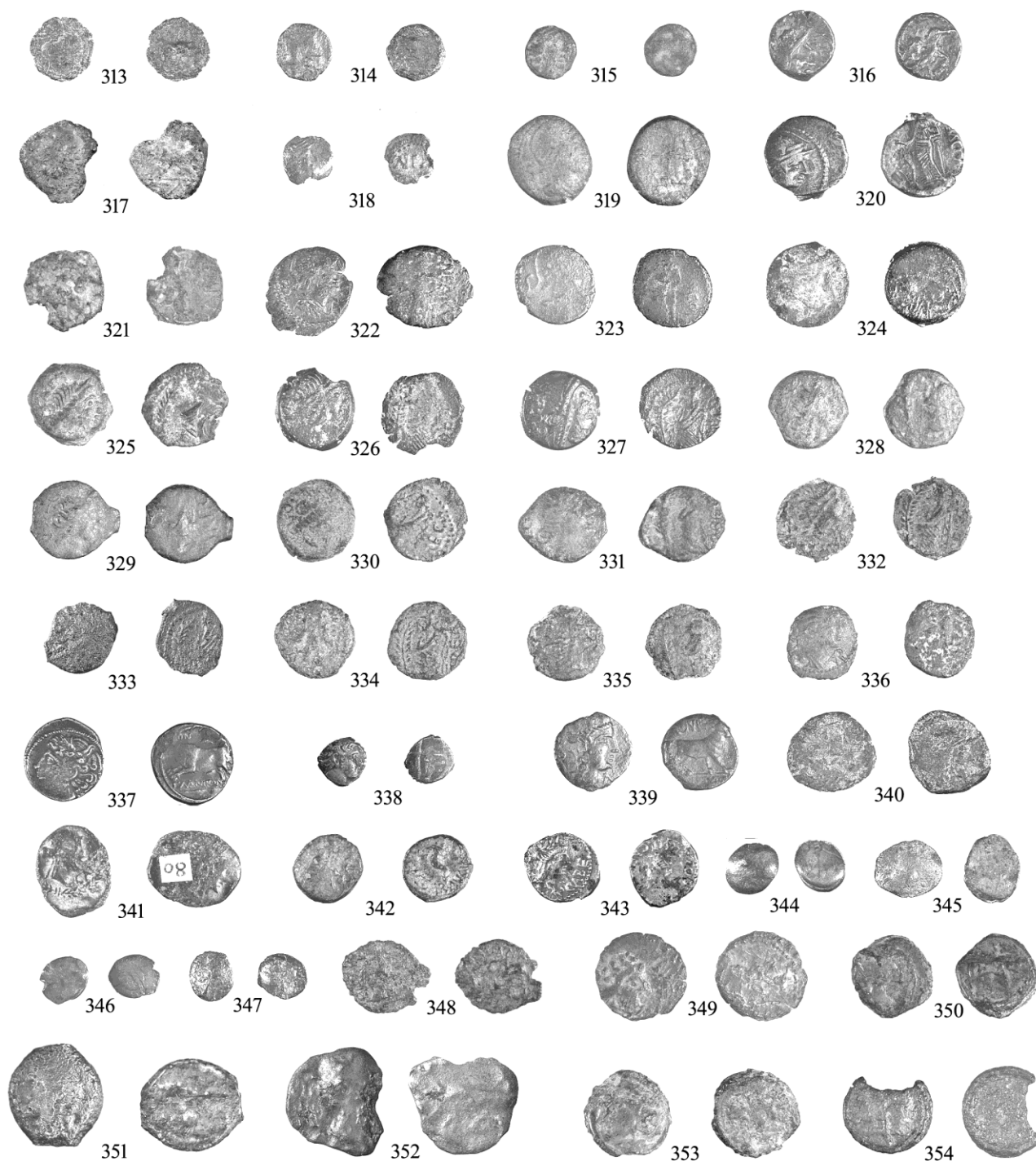


Planche VI

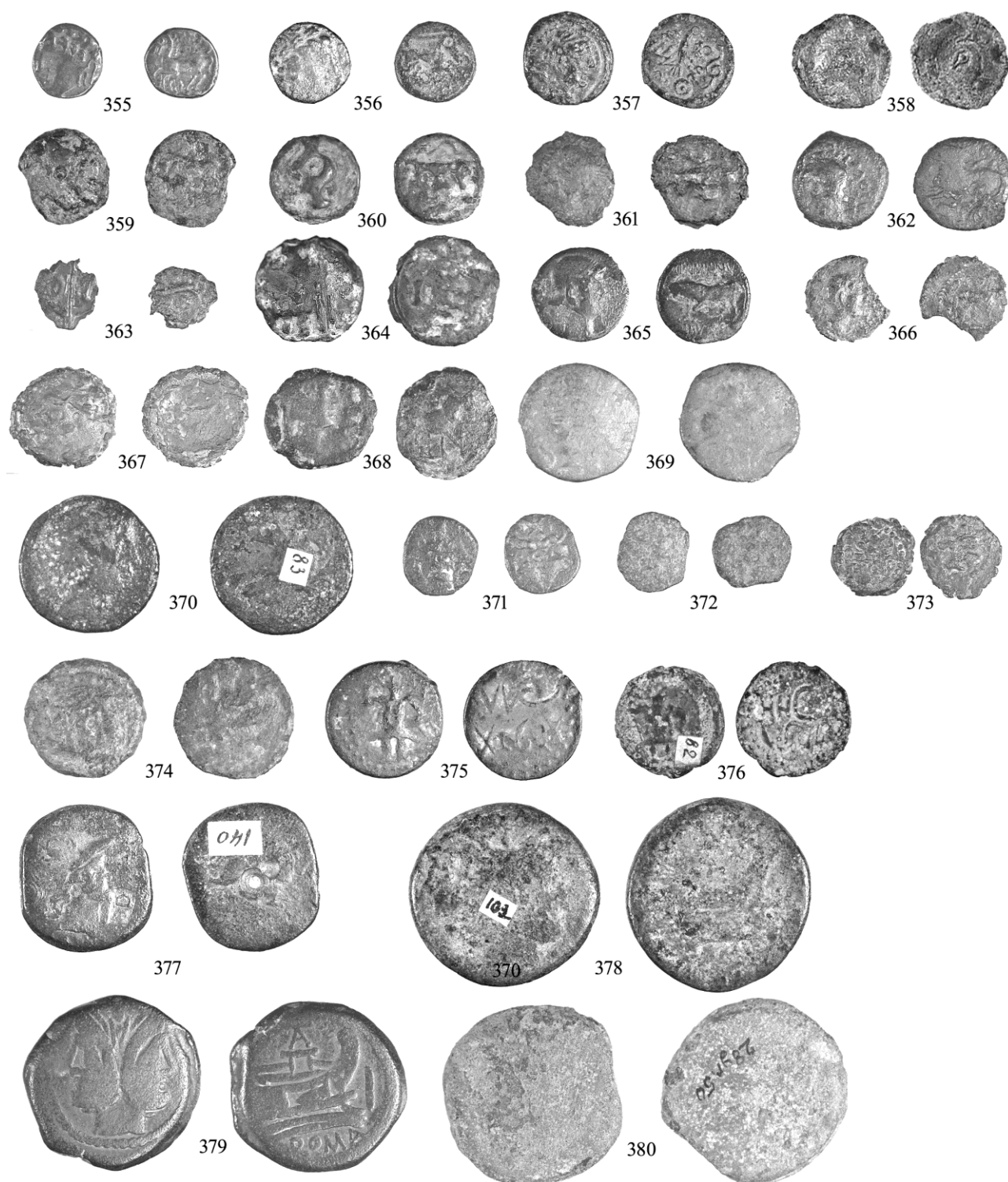


Planche VII

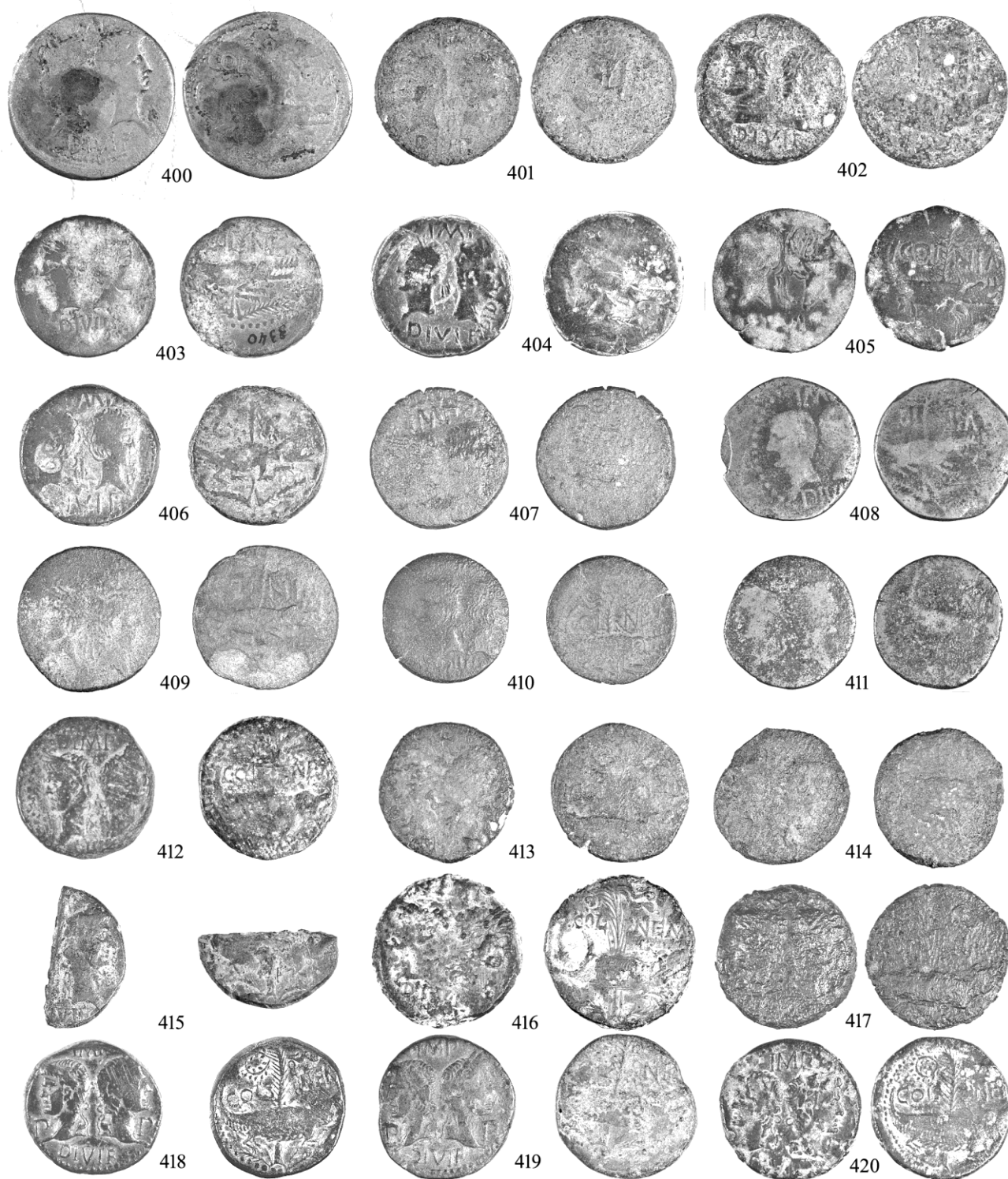


Planche VIII

BIBLIOGRAPHIE

- MURET, E. et CHABOUILLET, A. (1889) *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris.
- FEUGERE, M et PY, M. (2011) *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27av.J.-C.)*, Paris-Montagnac.
- DELESTREE, L.P. et TACHE, M. (2002-2008) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises, I, II, III, IV*, Saint-Germain-en-Laye.
- DE LA TOUR, H. (1892) *Atlas de monnaies gauloises*, Paris.
- MATTINGLY, H. et SYDENHAM, E.A. (1926-1966) *Roman Imperial Coinage*, Londres.
- BURNETT, A. ; AMANDRY, M. ; RIPOLLES, P.P. et CARRADICE, I. (1992-2006) *Roman Provincial Coinage*.
- CRAWFORD, M.H. (1974) *Roman republican coinage*, Cambridge.
- VILLARONGA, L et BENAGES, J. (2011) *Ancient Coinage of the Iberian Peninsula, Greek-punic-Iberian-Roman, Les monedes de l'edat antiga a la Peninsula Iberica*, Barcelone.
- BARRANDON, J.N. et PICARD, O. (2007) *Monnaies de bronze de Marseille, analyse, classement, politique monétaire*, Cahiers Ernest-Babelon 10, CNRS.
- BLANCHET, A. (1905) *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.
- BRENOT, C. et CALLU, J.-P. (1978) Monnaies de fouilles du sud-est de la Gaule, VIe s.av.J.-C. VIe s. ap.J.-C., (Glanum, Marseille, Novem Craris), Paris.
- BRENOT, C. et SCHEERS, S. (1996) *Musée des Beaux-arts de Lyon, Les monnaies massaliètes et les monnaies celtiques*.
- BRENOT, C. (1998) A propos des monnaies à légende lépontiennes de Transalpine, *Forme di contatto tra moneta locale e moneta straniera nel mondo antico*, Aosta 1995, Padova, p. 23-37.
- BRUGIERE, Y. (2011) Glanon et ses monnaies, *Provence Numismatique*, 124, p. 23-247.
- CHABOT, L. (2001) Une monnaie massaliète possible, le kollybos, *Cahiers numismatiques*, 150, p.5-21.
- CHARRA, J. (2000) Les drachmes de Marseille, essai de classement typologique préliminaire (IVe-Ier s.av.J.-C.), *Archéologie en Languedoc*, 24, p.125-150.
- CHEVILLON, J.-A (2013) La phase postarchaïque du monnayage de Massalia, *Revue Numismatique* 2012, 169, Société Française de Numismatique, Paris, p. 135-158.
- CHEVILLON, J.-A (2018) Marseille grecque, Les oboles préclassiques à la tête d'Athena/crabe, *Annales du Groupe Numismatique de Provence*, n° XXXIII, p. 5-9.
- CHEVILLON, J.-A ; STANNARD, C. et SCHLEGEL, P. (2018) Les Petits Bronzes Au Taureau Passant de Marseille : nouvelles avancées, *Annales 2017 du Club Numismatique Nîmois (CNN)*, n° 4, p. 45-53.
- CHRISTOL, M. et THOLLARD, P. (2010) L'inscription de la table de mesures de Murviel-les-Montpellier (Hérault) : les activités d'un magistrat au cœur d'une cité de droit latin, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 43, p. 291-312.
- DEROC, A. (1982) Les oboles concaves des Salluvii, *Cahiers numismatiques*, p.123-125.
- DEROC, A. (1983) *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône, Etudes de numismatique celtique 2*.

- FURTWÄNGLER, A.E. (1978) *Monnaies grecques en Gaule, Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia*, 525/520-460 av. J.-C.
- GEISER, A. ; GENECHESI, J. ; GRUEL, K. et JEUNOT, L. (2009) Les « potins à la grosse tête » : une nouvelle évaluation typologique, *Schweizer Münzblätter*, 235, p. 77-88.
- GENECHESI, J. (2012-b) Les séries monétaires aux légendes en alphabet de type Lugano de la vallée du Rhône, dans Monnaie et écriture au Second âge du Fer, *Etudes celtiques*, 38, p.101-109.
- GENECHESI, J. ; GENTRIC, G. et PREYNAT J.-P. (2013) Les monnaies de l'oppidum d'Essalois (Loire), *Schweizerische Numismatische Rundschau*, 92, S.19-68.
- GENTRIC, G. (1981) La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^e –I^{er} s.av.J.-C.), d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse), *ARALO*, Cahier n°9, Caveirac.
- GENTRIC, G. et LAGRAND, Ch. (1981) Les monnaies de Saint-Pierre-les-Martigues fouilles 1971-1979, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 5-19.
- GENTRIC, G. (1987) Essai de typologie des petits bronzes massaliètes au taureau cornupète, *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, 389-400.
- GENTRIC 2016 : B. Vigie, G. Gentric, L. Roux, Le mobilier rituel de l'oppidum de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) dans *Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes*, sous la direction de N.Rouzeau et M.Bois, 2016, p.45-63.
- GENTRIC/RICHARD RALITE 2014 : G.GENTRIC et J-Cl. RICHARD RALITE, Notes de Numismatique Narbonnaise IX, Les monnaies de l'oppidum de Serre de Brienne à Brignon (gard), avec la collaboration de I.Granet, J.Sauvajol, F.Souq, *RAN*, tome 47 2014, p.323-348.
- GENTRIC *et al.* 2018-a : G.Gentric, B.Vigie, J.-C. Richard Ralite, Les monnaies de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône, F), dans *Monnaies de sites et Trésors de l'Antiquité aux Temps Modernes*, Volume II, textes édités par J-M Doyen et J-P Duchemin, Dossiers du CEN 4, Bruxelles 2018, p.30-119.
- GENTRIC *et al.* 2018-b : G. Gentric, J.-C. Richard Ralite, R. Sadaillan, *Les monnaies pré-augustéennes de la colline Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse)*, Editions universitaires européennes, 2018.
- GENTRIC 2021 : G. Gentric, avec la participation de Jean-Claude Richard Ralite, Les monnayages, dans *Entremont Une agglomération de Provence au II^e siècle avant notre ère*, sous la direction de Patrice Arcelin, *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 51, p.191-278, Montpellier 2021.
- GENTRIC 2023 : G. Gentric, Les potins « au long cou » sont-ils tous arvernes ?
La circulation des potins « au long cou » dans le sud de la Gaule, *Revue numismatique* 2023, p.61-110.
- GIARD 1971 : J-B. Giard, Le monnayage antique de Nîmes, *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes*, 6-7, 1971-1972.
- GIARD 1988 : J.-B Giard, *Monnaies de l'Empire romain, I, Auguste*, Paris, 1988, p.211 et sq.
- LAROZAS 2000 : C.Larozas, Les monnaies de potin du sud-est de la Gaule, Maison Florange, Paris 2000.
- MESCLE/CHEVILLON 2013 : Th. Mescle et J.-A. Chevillon, Le monnayage des Glaniques, *Cahiers Numismatiques*, 50, 2013, n° 196, p. 3-8.
- PY 2006 : M.Py, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, LATTARA, 19, 2006.

- REYNAUD 1980 : G.-E. Reynaud, Un deuxième exemplaire du tétrobole de Glanon, *Numismatique et Change*, n° 89, octobre 1980.
- RICHARD *et al* 1980 : J.-C. Richard, L. Chabot et A. Deroc, Une nouvelle monnaie de Glanon (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), *BSFN*, 35, n° 9, novembre 1980, p. 769-772.
- RICHARD/GAYRAUD 1982 : J.-Cl. Richard et M. Gayraud, Les inscriptions gallo-romaines de l'oppidum du Castellans à Murviel-lès-Montpellier (Hérault), *Études sur l'Hérault* XIII/3, 1982, p. 21-32.
- RICHARD 1993 : J.-C. Richard, Les monnaies de bronze au taureau passant : quelques réflexions, une proposition, *BSFN*, 48, 1993, 634-636.
- RICHARD RALITE *et al.* 2014 : J.-Cl. Richard Ralite, G. Gentric, D. Briquel et L. Pernet, Les monnaies à légende lépontiennes de la Gaule du Sud-est, *Cahiers Numismatiques* 202, 2014, p. 9-28.
- ROLLAND 1933 : H. Rolland, *La drachme de Glanon*, Bergerac, 1933.
- ROLLAND 1956 : H. Rolland, Un dépôt monétaire à Glanum, *Revue numismatique* 1956, p.89-99.
- ROLLAND 1970 : H. Rolland, Deux dépôts de monnaies massaliotes, *Revue Numismatique*, 1970, 105-115.
- STANNARD 2013 : C. Stannard, Are Ebusan and Pseudo-Ebusan coins at Pompeii a sign of intensive contacts with the island of Ebusus?, *Ebusus y Pompeya, ciudades marítimas, Testimonios monetarios de una relación Ebusus e Pompei, Città marittime. Testimonianze monetarie di una relazione*, Cadix 2013, p.125-156.
- VAN DER WIELEN 1999 : Y. Van der Wielen, Les monnaies des Allobroges, *Monnayages allobroges*, Lausanne/Genève, 1999, (CRN 6), pp. 1-203.

Article received: 16/10/2025

Article accepted: 08/12/2025